

Association GERPLA Le Puy Basset - 15140 FONTANGES Tél: 06 21 44 50 22

> secretariat@gerpla.fr www.gerpla.fr

Compte-Rendu du comité de coordination

Jeudi 5 octobre 2023 - 14h

Compte-rendu du pré CC ouvert de Mardi 3 octobre 2023 :

Présent es : Solange, Benoît, Marion, Jean-Luc, Magali, François, Yves F, Louise, Romain.

Lancer une nouvelle organisation du CC: proposition du premier jeudi de chaque mois à 14h. Cette organisation permettrait au plus grand nombre d'être présents. Le prochain CC ouvert aura lieu ce jeudi 5 octobre, à 14h jusqu'à 16h maximum.

Marion de Tara qui ne pourra être présente ce jeudi se propose d'aider dans plusieurs commissions à l'exception de la commission actions institutionnelles, et notamment dans la commission qui réfléchirait au poste de secrétaire du GERPLA. Jean-Luc transmet à Solange ses souhaits de participation à certaines commissions pour ce jeudi. Les commissions se réuniront sur des temps intermédiaires entre deux CC selon les emplois du temps respectifs de chaque membre.

Jeudi, les différents membres présents se positionnent sur les commissions dans lesquelles ils souhaitent s'inscrire et établissent un calendrier. Une attention particulière devra être portée sur l'organisation des prochaines journées JERLVA et le remplacement de Julia du fait de leur urgence temporelle.

Présent·es:

Yves F. (chercheur), François (LVA Pollen), Sandrine (LVA La maison des enfants), Louise (LVA Regain), Magali (LVA Tentative), Christophe (LVA La porte), Alexis (LVA Alias-63), Thérèse (LVA Le vallon d'Abriès), Emma (LVA La ferme aux animaux), Solange (LVA Le Roucous), Benoît (LVA Le Domamour) et Julia (secrétariat).

Ordre du jour :

- I. Établissement des groupes de travail et répartition des personnes intéressées
- II. Établissement du fonctionnement des ateliers et du CC
- III. Divers

I. Établissement des groupes de travail et répartition des personnes intéressées

Plutôt que commission ou groupe de travail, nous décidons d'employer le terme d'**atelier** pour désigner cette nouvelle modalité d'organisation.

Les ateliers créés sont les suivants :

1. L'atelier des Actes 2023.

Il est composé de : François, Emma, Yves et Julia. Sarou et Louise font également partie de cet atelier, seulement sur la relecture qui interviendra dans un second temps.

Marion se positionne en soutien légitime occasionnel, elle sera sollicitée au besoin.

2. Les ateliers des Journées Nationales 2024.

Il est composé de : Muriel, Yves, Alexis, Marion, Christophe et/ou Benoît (de La porte), Benoît (du Domamour) et de Julia.

JLM et Simon, qui ont une volonté de travailler sur un « fil rouge Recherche triennale », sont également inscrits dans cet atelier. A voir avec eux si cela leur convient.

Dans cet atelier Journées Nationales, on différencie une sous-partie « logistique» de la partie « contenu ». Certaines personnes sont donc mobilisables pour aider à l'organisation pratique des Journées, en amont ou bien le jour J.

Ce petit atelier « Logistique » est composé de : Emma, Audrey, Yves, Magali, Christophe et Benoît (Domamour).

Point sur l'organisation des JERLVA 2024. Le LVA La porte serait partant pour prendre en main cette organisation, à condition de fonctionner en binôme avec un LVA nouvellement adhérent, 3 petit pas, également situé en Ille-et-Vilaine, et possédant un grand espace, propice à l'accueil des Rencontres. Christophe leur demande dans la semaine et revient vers le CC.

Point vocabulaire : le terme **Journées Nationales** est de nouveau privilégié par rapport à celui de JERLVA, difficile à prononcer et qui ne sonne pas bien à l'oreille.

3. L'atelier Actions institutionnelles

Il est composé de : Thierry B., Audrey, Thérèse, Sandrine, Louise et Benoît (Domamour).

Benoît souhaite proposer à Paul Pegliasco de se joindre à ces réunions. Le CC accepte car cela convient bien à la volonté d'ouvrir largement les groupes, et que Paul est une personne ressource sur le sujet.

Sandrine soumet un sujet à la réflexion, en perspective du prochain atelier : le fait de participer ou non, en tant que LVA, aux commissions d'autorisation des nouveaux LVA, qui sont notamment organisées en Gironde. D'autres LVA y siègent, et il serait peut-être intéressant de s'y positionner également.

4. L'atelier Porteur euses de projet.

Il est composé de : François (Nord-Est), Benoît (Nord-Ouest), Thierry (Sud-Est), Sandrine (Sud-Ouest), Louise (Sud-Ouest et intéressée pour développer l'accompagnement) et de Sarah (en attente de sa confirmation) (repreneuse du Vallon d'Abriès – Sud-Est).

Julia ne fait pas partie de cet atelier mais pourra adresser par mail en amont des réunions des informations importantes ayant transité par le secrétariat.

La pertinence d'un tel atelier est sujette à débat car chaque membre du Gerpla contribue peu ou prou au soutien des porteur euses de projet (PP) de son côté. Cet atelier pourrait peut-être servir à lancer de nouvelles dynamiques, comme un projet de formation des PP plus étoffé via notamment l'animation de temps de rencontre en région à différents moments de l'année. Les membres de l'atelier sont aussi plus facilement identifiables comme les personnes vers qui l'on peut rediriger les PP. Cet atelier est créé mais s'il s'avère, à l'usage, qu'il n'est pas utilisé, il sera fermé.

Une proposition sera également faite par Benoît à Paul P. de participer à ces temps d'échange.

5. L'atelier renouvellement poste secrétariat

Il est composé de : Thierry B., Benoît, Marion, Louise et Julia.

Il a pour mission de se réunir rapidement pour rediscuter le format du poste et ses missions (accent mis sur le site internet, etc.). Il devra trouver une personne à embaucher et assurer une période de tuilage/transmission avec la secrétaire sortante. Il établira des besoins de formation, si nécessaire, selon les missions choisies.

Enfin, le projet d'Échange entre les lieux adhérents (essentiellement des échanges de locaux dans le cadre de séjours de vacances), initié par Magali de Tentative est considéré non pas comme un sujet d'atelier mais comme une création d'outil collectif. Affaire à suivre.

II. Établissement du fonctionnement des ateliers et du CC

Le Comité de Coordination (CC) continue de se réunir mensuellement, et son nouvel horaire est fixé : le <u>premier jeudi de chaque mois, de 14h à 16h</u>. Cette date peut-être amenée à changer selon le calendrier scolaire. Ainsi, **le prochain CC aura lieu le jeudi 9 novembre**, et non le 2 novembre (période de vacances scolaires et donc présence des accueilli·es habituellement scolarisé·es, sur le lieu dans l'après-midi). La même situation se reproduira vraisemblablement en janvier et en mars, et on décalera alors la semaine du CC.

Le CC reste un espace central pour le GERPLA. Il garde sa fonction d'espace de rencontre et d'écoute, notamment en cas de coups durs pour les membres du réseau. Il est un espace de recueil et de traitement de ce genre d'informations, un lieu d'accompagnement solidaire.

D'ici au prochain CC, les différents Ateliers devront s'être réunis une fois, a minima pour discuter de leurs modalités d'organisation (qui sont libres) et pour ébaucher des sujets d'élaboration.

Julia est chargée de créer des listes de discussion propres à chaque atelier (avec l'outil informatique Framagroupes). Les membres d'un atelier pourront ainsi se partager facilement des informations. La secrétaire sera inscrite dans chacun des groupes mails, afin d'être tenue informée des échanges et de participer si besoin.

Les groupes devront convenir d'une date de réunion (en s'aidant possiblement de l'outil Framadates) et seront aiguillés (transmission d'info par mail) dans la prise en main du service de téléconférence gratuit, OVH Telecom.

III. Divers

LVA Tentative.

A peine sortie de l'organisation réussie des Journées Nationales, le LVA se retrouve face à des difficultés. Une salariée a en effet déclaré avoir été victime de harcèlement sexuel par un autre salarié. Les responsables du lieu ont rapidement effectué une mise à pied conservatoire du salarié mis en cause, qui était déjà sur le départ. Une mise à pied conservatoire est une procédure qui permet d'écarter d'une entreprise un salarié ayant commis un manquement grave ; son contrat de travail est momentanément suspendu, le temps que la vérité soit faite sur les faits commis. Le LVA a contacté un avocat, qui a précisé la forme à donner à la lettre de mise à pied conservatoire :

- il faut l'adresser par courrier écrit envoyé en recommandé avec accusé de réception.
- il faut y convoquer le salarié à un entretien
- il **ne** faut **pas** y indiquer les motifs de la mise à pied

D'autres réglementations sont obligatoires dans toute entreprise concernant le sujet du harcèlement sexuel : affichage d'informations sur le harcèlement sexuel et la maltraitance.

Ce genre d'expériences arrive malheureusement trop fréquemment dans tous les milieux, y compris au sein des LVA, et cela devrait nous inviter à capitaliser les connaissances sur le sujet (marche à suivre, contact de bons avocats, etc.) afin de mieux pouvoir les partager.

Écrits sur les LVA.

Le GERPLA compte parmi ses nouveaux adhérents le LVA Éducateurs Voyageurs, basé dans le Puy-de-Dôme. Des membres de cette équipe ont participé à la publication d'écrits sur les LVA, les séjours de rupture, l'éducation spécialisée. Leur bibliographie est sur leur site internet : http://scop.educateurs-voyageurs.org/index.php?id=publications-recherche

C'est une belle découverte et nous ne manquerons pas de les ajouter à la bibliographie rédigée par le GERPLA dans les Actes 2022, à amender régulièrement.

Webinaire sur les LVA le 1er décembre, de 9h30 à 12h30.

Un comité de pilotage de chercheur·euses, consultant·es, et étudiant·es gravitant autour de l'université de Montpellier, organise une série de webinaires au sujet des LVA. Un premier a eu lieu l'an passé et le second est prévu pour décembre. Il portera sur <u>les enjeux relationnels</u> avec les autorités de tutelle.

Il se déroulera à l'Université Paul Valery, de Montpellier et sera filmé et diffusé en direct sur internet. Le lien du webinaire sera disponible sur le site web du GERPLA.

Il sera notamment animé par : Alain Souchay, Claude Sigala et Paul Pegliasco. Les organisateurs, dont Yves F., cherchent également à y inviter en tant qu'intervenant·es, des représentant·es d'institutions et des personnalités politiques. Un appel est donc lancé à partager des contacts de personnes potentiellement intéressées pour intervenir durant cet échange. Cela pourrait éventuellement être le cas des anciens employés du CD de l'Essonne, qui ont beaucoup œuvré pour les LVA. Le format est un temps de parole de 5 à 10 minutes par intervenant·es, puis un temps d'échange avec les différent·es participant·es. Des Actes seront édités pour en garder trace.

Pour partager ces contacts, Yves est joignable par mail à l'adresse suivante : yves.frouin@etu.univ-montp3.fr